

Présentation synthétique du Compte Administratif 2017

Conformément à l'article L3313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes exécutées au cours de l'exercice.

Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité.

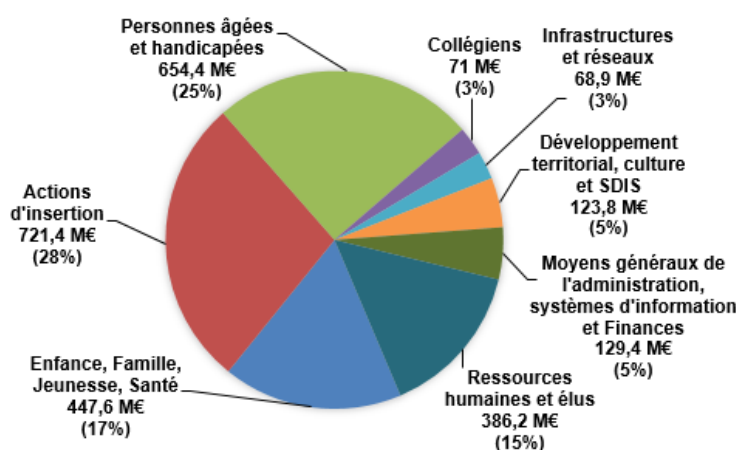
Ce « bilan financier » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	2 602,7 M€	2 806,3 M€
Investissement	431,3 M€	341,4 M€
Total	3 034 M€	3 147,6 M€

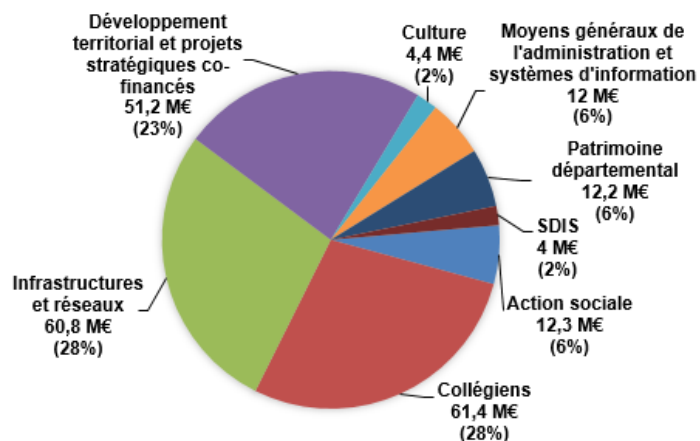
I – Les dépenses

Les dépenses réelles du département s'élèvent en 2017 à 3 034 038 176,15 euros, soit en diminution de 0,4 % par rapport à l'année 2016.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)



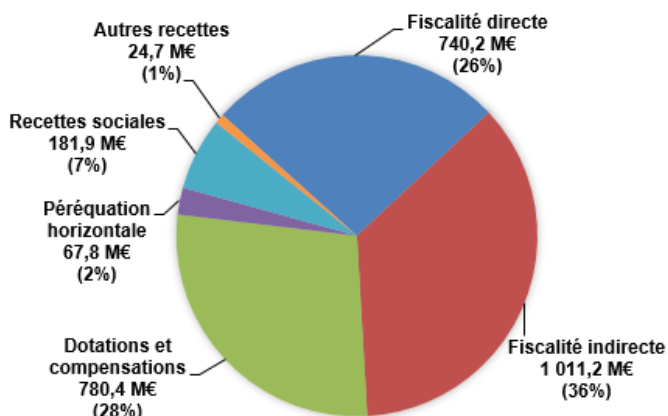
Les principales dépenses réelles du département se décomposent comme suit :

- **Section d'investissement (431,3 M€)** dont 218,3 M€ de dépenses réelles d'investissement hors dette :
 - o Construction, réhabilitation et entretien des collèges : 61,4 M€
 - o Infrastructures et réseaux : 60,8 M€
 - o Remboursement du capital de la dette : 133 M€
- **Section de fonctionnement (2 602,7 M€) :**
 - o Dépenses au titre des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) : 974,2M€, soit 37 % des dépenses réelles de fonctionnement, dont :
 - 666,6 M€ en faveur du Revenu de Solidarité Active (RSA)
 - 208,9 M€ en faveur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
 - 98,7 M€ pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
 - o Versement des intérêts de la dette : 19,6 M€
 - o Masse salariale (hors assistantes familiales) : 375,5 M€

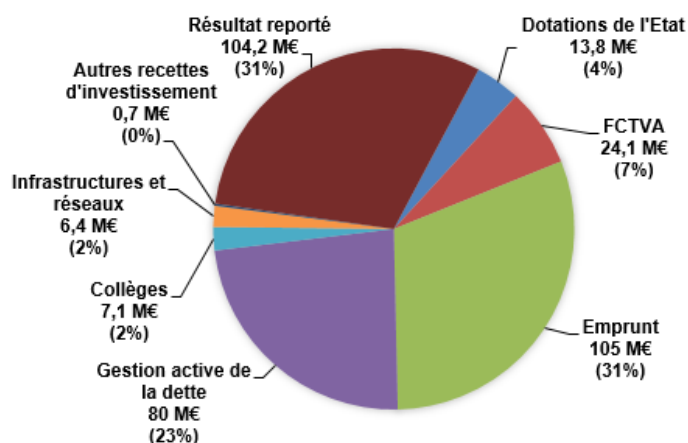
II – Les recettes

Les recettes réelles du département s'élèvent en 2017 à 3 147 621 624,02 euros, soit en augmentation de 2 % par rapport à l'année 2016.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Les principales recettes réelles du département se décomposent comme suit :

- **Section d'investissement (341,4 M€) :**
 - o Dotations de l'Etat (DDEC, DGE) : 13,8 M€
 - o FCTVA : 24,1 M€
 - o Emprunt : 105 M€
- **Section de fonctionnement (2 806,3 M€) :**
 - o Taxe foncière sur les propriétés bâties : 491,6 M€
 - o Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises : 140,8 M€
 - o Droits de mutation à titre onéreux : 331,9 M€
 - o Dotation globale de fonctionnement : 525,9 M€

III – L'endettement

En 2017, le département a poursuivi sa stratégie de désendettement grâce à une restauration de l'épargne et, exceptionnellement, au transfert vers la Métropole Européenne de Lille de 61 M€ de dette au titre du transfert de la compétence voirie.

L'encours de dette par habitant (au 31 décembre 2017) est de 493 €.

